

Délibération 2025/06/17/04

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 10 juin 2025.

Nombre de conseillers en exercice :14

Nombre de conseillers présents :11

Nombre de suffrages exprimés :13

Etaient présents : M Thierry **Depoortere**, M Didier **Boiron**, Mme Danièle **Cambier**, M Dominique **Dhalluin**, M Régis **Dupont**, Mme Nicole **Lacante**, Mme Céline **Laloyer**, M Ludwig **Lesoin**, Mme Valérie **Vanlaer**, M Michel **Verhaeghe**, Mme Marine **Verriest**.

Absents excusés : Mme Christine **Cossard** donne pouvoir à M Thierry **Depoortere**. M Jérôme **Verriest** donne pouvoir à M Ludwig **Lesoin**.
Mme Aurélie **Royer**.

Objet : Tarif location de la salle communale La Clairière pour la commune de PHALEMPIN

Suite à une demande exceptionnelle de la part de la mairie de PHALEMPIN souhaitant louer la salle communale La Clairière pour l'organisation d'un évènement privé à destination d'un agent de leur commune.

Il est proposé de fixer un coût lié aux frais de fonctionnement tout en restant sensible à la demande et à la solidarité entre commune.

Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de fixer le tarif comme suit :

- Location de la salle communale le week-end du 13 et 14 juin 2026 : 200 €

**Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit
Pour copie certifiée conforme**

Le Maire
Thierry DEPOORTERE

PO





Délibération 2025/06/17/04

L'an deux mille vingt-cinq le 17 juin à 18h00 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M. Thierry DEPOUTIER, Maire, et sous la présidence de M. Jean-Louis DEPOUTIER, adjoint au Maire, à l'issue de laquelle ont été adoptés les délibérations suivantes :

| | |
|-----------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 14 |
| Nombre de conseillers présents | 11 |
| Nombre de suffrages exprimés | 13 |

Ordre du jour : M. Thierry DEPOUTIER, M. Olivier BOITOT, M. Jean-Louis DEPOUTIER, M. Dominique CHATELAIN, M. François DEPOUTIER, M. Nicolas LACASSE, M. Stéphane LAFITE, M. Laurent LAFITE, M. Nicolas VANTIER, M. Sébastien VANTIER, M. Jean-Louis VANTIER.

1. Ordre du jour : M. Olivier BOITOT, M. Jean-Louis DEPOUTIER, M. Dominique CHATELAIN, M. François DEPOUTIER, M. Nicolas LACASSE, M. Stéphane LAFITE, M. Laurent LAFITE, M. Nicolas VANTIER, M. Sébastien VANTIER, M. Jean-Louis VANTIER.

Objet : L'acte de location de la salle communale La Chapelle pour le concours de PNLB 2025. Suite à une demande expresse de la part de la mairie de PNLB 2025, le conseil municipal de La Neuville a décidé de louer la salle communale La Chapelle pour le concours de PNLB 2025.

Il est proposé de leur en soit de l'attribution pour un montant de 1000 euros TTC et à la fin de la période de location.

Après avoir eu délibéré de l'urgence, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées, a décidé de louer la salle communale aux :

• L'annonce de la salle communale de La Neuville est en vigueur du 17 au 19 juin 2025 - 2025

Adopté par le conseil municipal de LA NEUVILLE, le jour mois et année.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Thierry DEPOUTIER



10
2025/06/17/04